



BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
1450, Boulevard de la Liberté – BP 442
Douala – CAMEROUN

AVIS N°010/2024/BVMAC/DG

Convocation de l'Assemblée Générale Mixte de SOCAPALM

La Bourse des Valeurs Mobilière de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que les actionnaires de la Société Camerounaise de Palmeraies « SOCAPALM » sont convoqués en Assemblée Générale Mixte **le lundi 15 avril 2024 à 09 heures** à l'hôtel Kristal Palace sis à Akwa, Douala.

A cet effet, le droit au dividende est limité aux actionnaires qui auront définitivement acquis leur actions SOCAPALM à la date de vendredi 5 avril 2024.

En d'autres termes, les actions en cours de règlement/livraison entre le 5 avril et le 15 avril 2024, ne donneront pas droit au paiement d'un éventuel coupon que l'Assemblée Générale Mixte du 15 avril 2024 pourrait voter.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87 ou à l'adresse e-mail : bvmac@bvmac.cm.

Fait à Douala, le 21 mars 2024.

Le Directeur Général,

Louis BANGA NTOLO